

---

# info-CA-Cap 2030

A l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des tpg  
23 mars 2016

---

## Cap 2030 ! Quelle vision pour demain ?

Les projections démographiques affichent une croissance de 26.4% dans le Grand Genève à l'horizon 2030. Cette croissance engendrera une augmentation des besoins en matière de mobilité dans la région. Le canton a déjà pensé – dans les grandes lignes – sa future offre formalisée par le plan Mobilités 2030. Ces perspectives nous imposent aujourd'hui de déterminer notre vision d'avenir et de réfléchir à l'organisation future de nos activités. A cet effet, le conseil d'administration (CA) lance une démarche de réflexion stratégique : Cap 2030. Les premiers résultats concrets de ce travail, dont la stratégie 2017-2022, vous seront présentés dès la fin de cette année.

Le plan directeur des transports collectifs 2015-2018 prévoit, dans un premier temps, une optimisation de l'offre tpg existante afin de la rendre plus efficiente. L'adaptation du réseau en vue de la mise en service de Léman Express est planifiée dans une deuxième phase. A plus long terme, la poursuite des développements du réseau ferroviaire, autoroutier, des transports collectifs et des mobilités douces sont prévus par la stratégie multimodale du canton, Mobilités 2030.

### Quel rôle souhaitons-nous jouer dans ce contexte ?

Les enjeux pour les tpg sont ici très importants : avec la mise en service de Léman Express, notre entreprise, aujourd'hui opérateur de transport public de référence dans la région, devra composer avec une nouvelle donne qui changera le visage du réseau de transport collectif urbain. Notre offre devra se développer autour de cette nouvelle colonne vertébrale ferroviaire. Elle devra tenir compte des nouveaux besoins d'une population en forte croissance et de plus en plus éloignée du centre de Genève. Enfin, elle devra certainement composer avec l'avènement de nouveaux modes de transport. Parallèlement à ces changements exogènes, nous continuerons nos propres développements, notamment en matière d'innovation : la ligne 23 en sera le premier exemple concret avec une exploitation à 100% avec la technologie TOSA, dès décembre 2017.

Enfin, ces futurs développements et ces adaptations devront toujours se faire dans le cadre d'une recherche continue d'efficience tenant compte des exigences de notre actuelle et potentielle clientèle mais également du cadre financier dans lequel nous évoluons et qui nous impose des contraintes budgétaires de plus en plus drastiques.

Pour répondre aux attentes cantonales (Mobilités 2030), relever les nombreux défis qui nous attendent et rester un acteur incontournable de la mobilité dans la région, tout en accomplissant notre mission de service public, notre entreprise doit déterminer sa vision et ses priorités à l'horizon 2030. Dans cette optique, elle doit s'accorder sur la stratégie à déployer pour y parvenir, à commencer par les années 2017-2022. C'est là tout l'enjeu de la démarche de réflexion stratégique **Cap 2030**.

---

## Info-CA-Cap 2030

### Cap 2030 ! Quelle vision pour demain ?

Page 2/2

---

#### Cap 2030 : organisation

La démarche **Cap 2030** est menée sous la responsabilité du CA qui validera, en concertation avec le Conseiller d'Etat en charge des transports, chaque étape de la réflexion stratégique. Le CA a choisi Claudia Grassi, administratrice, pour coordonner l'ensemble en collaboration avec Dominique Freymond, consultant externe spécialisé dans ce type d'exercice. Le collège de direction participe à toutes les réflexions et fournit les informations et analyses utiles. Parallèlement, un groupe de travail composé de cadres et collaborateurs tpg apporte son expertise du terrain, du réseau et du fonctionnement opérationnel de l'entreprise, éléments de connaissance essentiels à une réflexion stratégique.

#### Une démarche claire, transparente et partagée

La stratégie 2017-2022 et la vision 2030 guideront l'ensemble de nos activités dans les années à venir ; il est donc essentiel que vous soyez parfaitement au clair avec cette démarche qui sera également la vôtre. A cet effet, des ateliers et/ou séminaires seront organisés afin que vous puissiez échanger sur le sujet et contribuer aux réflexions. Vous serez également tenus informés de l'avancement des travaux par les canaux de communication habituels de l'entreprise.

Les réflexions seront enfin partagées avec l'ensemble de nos partenaires – soit quelques services privilégiés de l'Etat, les communes, les partenaires sociaux des tpg, les membres d'unireso, diverses associations, etc. –, notamment par le biais d'une consultation des différents scénarii stratégiques, dans le courant de l'été.



Christophe Clivaz  
Président a.i. du Conseil d'administration